

Conférence du désarmement

19 janvier 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 janvier 2018, adressée au Président de la Conférence du désarmement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la liste des résolutions et décisions sur des questions de désarmement et de sécurité internationale, qui ont été adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la liste des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement, ainsi que des autres résolutions et décisions consacrées ou touchant à des questions de désarmement et de sécurité internationale.

(Signé) António Guterres



I.	<i>À sa soixante-douzième session, l'Assemblée générale a adopté les résolutions ci-après, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement</i>
72/23	Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement (cinquième alinéa du préambule et par. 2, 3, 4, 5 et 6 du dispositif)
72/25	Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes (dixième, douzième, treizième et seizième alinéas du préambule et par. 2, 4 et 5 du dispositif)
72/26	Prévention d'une course aux armements dans l'espace (sixième, onzième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième alinéas du préambule et par. 5, 6 et 8 du dispositif)
72/27	Non-déploiement d'armes dans l'espace en premier (septième alinéa du préambule et par. 2 et 3 du dispositif)
72/31	Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire (cinquième alinéa du préambule)
72/35	Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (par. 2 du dispositif)
72/37	Impératifs éthiques pour un monde exempt d'armes nucléaires (neuvième alinéa du préambule)
72/38	Désarmement nucléaire (seizième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième et vingt et unième alinéas du préambule et par. 16, 17 et 20 du dispositif)
72/39	Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire (vingtième alinéa du préambule et par. 16 du dispositif)
72/50	Agir dans l'unité, avec une détermination renouvelée, en vue de l'élimination totale des armes nucléaires (seizième alinéa du préambule)
72/56	Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (sixième et septième alinéas du préambule et par. 3 du dispositif)
72/59	Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (neuvième alinéa du préambule et par. 1 et 2 du dispositif)
72/65	Rapport de la Conférence du désarmement (premier, deuxième, troisième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, onzième et douzième alinéas du préambule et par. 1 à 10 du dispositif)
72/66	Rapport de la Commission du désarmement (par. 4 et 9 du dispositif)
72/251	Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013 (quatorzième alinéa du préambule et par. 4, 13 et 20 du dispositif)

II.	<i>Autres résolutions consacrées à des questions de désarmement et de sécurité internationale</i>
72/20	Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires
72/21	Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix
72/22	Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
72/24	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient
72/28	Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement
72/29	Suivi des obligations en matière de désarmement nucléaire contractées à l'issue des conférences des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargées d'examiner le Traité en 1995, en 2000 et en 2010
72/30	Conséquences humanitaires des armes nucléaires
72/32	Respect des accords et obligations en matière de non-prolifération, de limitation des armements et de désarmement
72/33	Adoption de mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional
72/34	Désarmement régional
72/36	Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés
72/40	Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre
72/41	Réduction du danger nucléaire
72/42	Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive
72/43	Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction
72/44	Traité sur le commerce des armes
72/45	Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires
72/46	Relation entre le désarmement et le développement
72/47	Respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements
72/48	Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération
72/49	Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement
72/51	Journée internationale contre les essais nucléaires
72/52	Interdiction de déverser des déchets radioactifs
72/53	Mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

II.	<i>Autres résolutions consacrées à des questions de désarmement et de sécurité internationale</i>
72/54	Application de la Convention sur les armes à sous-munitions
72/55	Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus
72/57	Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects
72/58	Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires
72/60	Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique
72/61	Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes
72/62	Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique
72/63	Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale
72/64	Centres régionaux des Nations unies pour la paix et le désarmement
72/67	Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient
72/68	Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination
72/69	Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée
72/70	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
72/71	Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction
72/250	Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace
III.	<i>Décisions adoptées sur des questions de désarmement et de sécurité internationale*</i>
72/511	Débat conjoint des Première et Quatrième Commissions consacré aux risques éventuels pour la sécurité et la viabilité des activités spatiales
72/512	Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale
72/513	Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires
72/514	Vérification du désarmement nucléaire

* Ces décisions seront publiées ultérieurement sous la forme d'un additif au présent document.

III. *Décisions adoptées sur des questions de désarmement et de sécurité internationale**

- | | |
|---------------|--|
| 72/515 | Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok) |
| 72/516 | Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2018 |
| 72/517 | Planification des programmes |
-

Tous les documents et comptes rendus de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale qui étaient consacrés à des questions de désarmement et de sécurité internationale ont été distribués durant la session à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris aux membres de la Conférence du désarmement.
